

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

#### GIFI

Société anonyme au capital de 44 761 516,80 €.  
Siège social : ZI La Boulbène, BP 40, 47300 Villeneuve/Lot.  
347 410 011 R.C.S. Villeneuve sur Lot

#### Comptes semestriels consolidés résumés arrêtés au 31 mars 2008.

(En milliers d'euros.)

#### I.1. — Bilan consolidé.

Actif	31/03/2008	31/03/2007	30/09/2007
Actifs non courants	150 704	152 698	150 801
Immobilisations corporelles	71 771	75 544	72 662
Goodwill	51 655	52 910	51 827
Immobilisations incorporelles	7 053	7 345	6 656
Instruments financiers	20	170	218
Autres actifs financiers	4 074	3 883	3 689
Impôts différés actifs	16 121	12 837	15 739
Actifs financiers disponibles à la vente	9	9	9
Actifs courants	223 063	200 506	214 765
Stocks	179 360	155 533	158 952
Clients et autres débiteurs	7 372	6 159	6 313
Autres créances	26 297	23 323	23 077
Instruments financiers		30	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 033	15 461	26 410
Total des actifs	373 767	353 204	365 566

Passif	31/03/2008	31/03/2007	30/09/2007
Capitaux propres part du groupe	151 148	143 847	148 938
Intérêts minoritaires	1 714	1 816	1 853
Passifs non courants	31 466	52 203	39 176
Emprunts	22 276	46 574	32 148
Provisions	5 421	5 531	5 860
Instruments financiers	3 769	98	1 168
Passifs courants	189 439	155 338	175 599
Emprunts	70 769	36 704	58 912
Fournisseurs et autres créanciers	106 622	107 676	102 519
Instruments financiers	9 180	993	3 104
Impôt exigible	2 868	9 965	11 065
Total des passifs et capitaux propres	373 767	353 204	365 566

**I.2. — Compte de résultat consolidé.**

Charges et produits par nature	31/03/2008	31/03/2007	30/09/2007
Chiffre d'affaires	288 158	275 967	513 359
Autres produits de l'activité	482	144	658
Achats consommés	-134 930	-126 794	-238 338
Charges de personnel	-23 244	-21 777	-42 352
Charges externes	-88 616	-82 151	-155 788
Impôts et taxes	-5 306	-5 718	-11 638
Amortissements et provisions	-8 162	-9 718	-20 678
Perte de valeur	-1 604	-3 045	-2 233
Autres produits d'exploitation	2 038	2 707	3 954
Autres charges d'exploitation	-1 188	-905	-2 052
Autres produits opérationnels			1 498
Résultat opérationnel	27 628	28 710	46 389
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	139	109	217
Coût de l'endettement financier brut	-1 975	-2 460	-4 429
Coût de l'endettement financier net	-1 836	-2 351	-4 212
Autres produits financiers	284	215	321
Autres charges financières	-242	-174	-1 020
Charge d'impôt	-9 796	-9 639	-15 691
Résultat net des activités poursuivies	16 038	16 761	25 787
Résultat net	16 038	16 761	25 787
Intérêts minoritaires	96	25	67
Part du groupe	15 942	16 736	25 720
Résultat par action (en euros)	2,42	2,5	3,91
Résultat dilué par action (en euros)	2,47	2,5	3,99

**I.3. — Tableau des flux de trésorerie.**

	31/03/2008	31/03/2007	30/09/2007
Activités d'exploitation :			
Résultat net part du groupe	15 942	16 736	25 720
Intérêts minoritaires	96	25	67
Dotation aux amortissements et provisions nettes	8 508	8 394	22 579
Charges et produits liés aux stock-options	159	139	311
Plus ou moins-value de cession	-742	42	243
Charge d'impôt	9 796	9 639	15 691
Marge brute d'autofinancement	33 759	34 976	64 611
Impôts versés	-19 732	-8 744	-14 974
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10 339	13 325	507
Flux net de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 688	39 557	50 144
Activités d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-8 909	-8 394	-14 886
Acquisition de sociétés consolidées	0	0	0
Acquisition des actifs financiers	-180	-552	-783

Investissements	-9 089	-8 946	-15 669
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 211	2 101	3 221
Diminution des actifs financiers	384	206	461
Cession de société consolidée	0	-3 570	-3 570
Désinvestissements	2 595	-1 263	112
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	-6 494	-10 209	-15 557
Activités de financement :			
Augmentation de capital	0		0
Cession (acquisition) de titres d'autocontrôle	579	394	1 319
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	-5 808	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-235	-217	-217
Réduction de capital	0	0	0
Opérations sur les capitaux propres	-5 464	177	1 102
Émissions d'emprunts (1)	14 652	2 791	3 166
Remboursements d'emprunts (2)	-16 970	-39 633	-36 550
Opérations sur les emprunts	-2 318	-36 842	-33 384
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	-7 782	-36 665	-32 282
Effet de change (instruments financiers)	-8 663	-523	-3 072
Flux net de trésorerie relatif aux activités destinées à être cédées		1 330	1 330
Total variation des flux de trésorerie (*)	-19 251	-6 511	563
Trésorerie d'ouverture	14 996	14 433	14 433
Trésorerie de clôture	-4 255	7 922	14 996
(1) Dont billets de trésorerie et crédit revolving	14 000	0	0
(2) Dont billets de trésorerie et crédit revolving	0	27 500	-4 500

(\*) La trésorerie correspond à la somme des valeurs mobilières de placement, disponibilités et concours bancaires courants.

#### I.4. — Tableau de variation des capitaux propres.

	31/03/2008	31/03/2007	30/09/2007
Capitaux propres au début de l'exercice	150 791	129 162	129 162
Dividendes versés	-6 043	-217	-217
Annulation actions propres	579	394	1 320
Variation de capital			0
Variations de périmètre	0	0	-5
Instruments financiers (IAS 39)	-8 663	-576	-3 072
Autres variations	160	140	-2 183
Capitaux propres à la date de clôture/d'arrêté hors résultat	136 824	128 903	125 004
Part du groupe	135 206	127 111	123 218
Part des minoritaires	1 618	1 792	1 786
Résultat de l'exercice	16 038	16 761	25 787
Part du groupe	15 942	16 736	25 720
Part des minoritaires	96	25	67
Capitaux propres à la date de clôture/d'arrêté y compris résultat	152 862	145 664	150 791

#### I.5. — Annexe.

Note 1 : Règles et méthodes comptables.

Les comptes semestriels consolidés résumés du groupe GIFI (ci-après « le Groupe »), arrêtés au 31 mars 2008, sont établis conformément à la norme IAS 34 et selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2007, à l'exception des règles suivantes :

— Stocks magasins : les stocks magasins sont évalués à partir de la marge théorique estimée pour chaque magasin, à l'exception de 58 magasins (représentant environ 19% des stocks magasins en valeur brute) pour lesquels un inventaire physique exhaustif a été réalisé en fin de semestre.

— Dépréciation des stocks magasins : la dépréciation des stocks magasins constituée à la clôture de l'exercice précédent a été maintenue au 31 mars 2008 à l'exception :

– des stocks des magasins ouverts, acquis et/ou ayant changé d'enseigne sur l'année 2006/2007 qui ont été dépréciés au 31 mars 2008 sur la base d'un taux moyen de 7,3% correspondant au taux moyen de dépréciation des stocks constaté au 30 septembre 2007 ;

– des stocks destinés à être vendus aux enchères publiques qui ont été dépréciés au 31 mars 2008 sur la base d'un taux forfaitaire de 80% afin de ramener leur valeur nette comptable à leur valeur probable de réalisation à l'occasion de ce type de ventes.

Note 2 : Informations relatives au périmètre de consolidation.

Libelles	31/03/2008		
	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
GIFI	100,00	100,00	Mère
ALEXANDER	100,00	100,00	G
DISTRI 29	50,00	50,00	G
DISTRI AJACCIO	51,00	51,00	G
DISTRI ALBOSA	100,00	100,00	G
DISTRI ANGOULEME	75,00	75,00	G
DISTRI CAYENNE	51,00	51,00	G
DISTRI LA VALENTINE	51,00	51,00	G
DISTRI PORTO VECCHIO	51,00	51,00	G
DISTRI PROPRIANO	51,00	51,00	G
DISTRI SAINT JEAN	75,00	75,00	G
DISTRI SARREGUEMINES	100,00	100,00	G
DISTRI TALANGE	100,00	100,00	G
DISTRI VILLENEUVE	55,00	55,00	G
DMV	100,00	100,00	G
FIGI	85,55	85,55	G
GIFI ASIA	100,00	100,00	G
GIFI BELGIUM	100,00	100,00	G
GIFI DIFFUSION	100,00	100,00	G
GIFI FORMATION	100,00	100,00	G
GIFI MAG	100,00	100,00	G
GIFIES	100,00	100,00	G
GIT CUNEO	94,00	94,00	G
IDE BELGIUM	100,00	51,02	G
IDEIS DECO	100,00	100,00	G
IDEIS BEAUVAIS	100,00	100,00	G
INGIF	75,00	38,25	G
MANBE 1984	51,00	51,00	G
NANTES IMPORT	99,60	99,67	G
USIMEUBLE	100,00	100,00	G

*G : Intégration globale.*

N.B. : La société ADIL, détenue à 19%, dont la valeur brute des titres est de 1,9 K€ n'a pas été consolidée car non significative.

Toutes les sociétés consolidées ont leur siège social : Zone industrielle, La Barbière, 47300 Villeneuve-sur-Lot, à l'exception des sociétés suivantes :

- GIFI : ZI La Boulbène 47300 Villeneuve sur Lot ;
- DMV : ZI La Boulbène 47300 Villeneuve sur Lot ;
- Distri 29 : Route de Pons ZAC Au Plaisir 17500 Jonzac ;
- GIFI Belgium : avenue Wilson, 7012 Jemappes (Belgique) ;
- IDE Belgium : avenue Wilson, 7012 Jemappes (Belgique) ;

- Gifies : avenue Diagonal 654, 08034 Barcelone (Espagne) ;
- Distri Ajaccio : Villa U Tempu Bastelicaccia 20166 Porticcio ;
- Distri Porto-Vecchio : Lieu dit Cura 20129 Bastelicaccia ;
- Distri Propriano : Villa U Tempu Bastelicaccia 20129 Bastelicaccia ;
- FIGI : Via Cavour 88, Cap 07100 Sassari (Italie) ;
- INGIF : Via Cavour 88, Cap 07100 Sassari (Italie) ;
- GIFI ASIA : Office n°4,5 & 6, 41F, Singa Commercial Center, N° 144-151 Connaught Road West, Hong Kong (Chine).

#### Note 3 : Impôt sur les bénéfices.

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les différentes sociétés du Groupe.

L'impôt sur les sociétés (impôt courant) a été comptabilisé dans les comptes semestriels consolidés sur la base d'un taux d'impôt de 33,33% ; pour la société-mère, il a également été tenu compte de la contribution sociale de 3,3% (loi 99-1140 du 29 décembre 1999).

Les impôts différés actif et passif ont été constatés sur la base d'un taux d'impôt de 33,33%.

#### Note 4 : Indication sur le caractère saisonnier de l'activité.

Le caractère saisonnier de l'activité est présenté ci-dessous sur deux années.

— Année 2005/2006 :

(En millions d'euros)	S1 2005/2006	%	S2 2005/2006	%	2005/2006	%
Chiffre d'affaires	258,2	100,0	220,2	100,0	478,4	100,0
Résultat opérationnel	20,7	8,0	3,7	1,7	24,4	5,1
Résultat net des activités poursuivies	11,3	4,4	6,0	2,7	17,3	3,6
Résultat net (ensemble consolidé)	8,7	3,4	-0,1	0	8,6	1,8

Saisonnalité	S1 2005/2006	S2 2005/2006	2005/2006
Chiffre d'affaires	54%	46%	100%
Résultat opérationnel	85%	15%	100%
Résultat net des activités poursuivies	65%	35%	100%
Résultat net (ensemble consolidé)	101%	-1%	100%

— Année 2006/2007 :

(En millions d'euros)	S1 2006/2007	%	S2 2006/2007	%	2006/2007	%
Chiffre d'affaires	276,0	100,0	237,4	100,0	513,4	100,0
Résultat opérationnel	39,6	14,0	26,3	11,0	65,9	13,0
Résultat net des activités poursuivies	16,8	6,0	9,0	4,0	25,8	5,0
Résultat net (ensemble consolidé)	16,8	6,0	9,0	4,0	25,8	5,0

Saisonnalité	S1 2006/2007	S2 2006/2007	2006/2007
Chiffre d'affaires	54%	46%	100%
Résultat opérationnel	60%	40%	100%
Résultat net des activités poursuivies	65%	35%	100%
Résultat net (ensemble consolidé)	65%	35%	100%

#### Note 5 : Transactions avec les parties liées.

GIFI a retenu comme partie liée au sens de la norme IAS 24 d'une part les administrateurs, les mandataires sociaux, et d'autre part les filiales contrôlées exclusivement.

Dans le cas de GIFI, les entreprises liées sont celles contrôlées par l'actionnaire de référence de GIFI, la société GPG (Groupe Philippe Ginestet).

Le nombre très important de ces sociétés (il s'agit le plus souvent de SCI – Sociétés Civiles Immobilières) ne permet pas d'en donner la liste exhaustive. Les principales opérations entre GIFI et des sociétés apparentées non consolidées se résument comme suit :

— Bilan :

Nature (en milliers d'euros)	Montant 31/03/2008	Montant 31/03/2007	Société liée
Créances clients	30	29	GPG
Dettes fournisseurs	1 208	1 227	GPG

— Compte de résultat :

Nature (en milliers d'euros)	Montant 31/03/2008	Montant 31/03/2007	Société liée
Locations immobilières et charges locatives	13 694	11 369	SCI contrôlées par GPG
Contrat de prestations d'assistance commerciale	401	393	GPG
Contrat de prestations d'assistance financière et juridique	308	376	GPG
Mise à disposition de moyens par une partie liée	33	0	GPG
Mise à disposition de personnel au profit d'une partie liée		1	GPG

— Rémunération des dirigeants : Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration de GIFI n'ont pas fait l'objet de révision significative au cours du premier semestre de l'exercice 2007/2008.

Un plan de stock-options n°10 a été mis en place par le Conseil d'administration du 11/03/2008. Dans le cadre dudit plan il a été attribué :

– à Madame Isabelle Bellino : 500 options d'achat d'actions GIFI au prix unitaire de 53,50 € ;

– à Monsieur Alexandre Ginestet : 2000 options d'achat d'actions GIFI au prix unitaire de 53,50 €.

Aucune levée d'option d'achat n'a été effectuée au cours de l'exercice par les dirigeants.

#### Note 6 : Information sectorielle.

Les informations sectorielles suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque zone géographique est basée sur le résultat opérationnel.

(En milliers d'euros)	31/03/2008		31/03/2007	
	France	Europe	France	Europe
CA HT	275 389	12 768	262 704	13 263
Résultat opérationnel avant éléments non courants, amortissements et pertes de valeurs	35 628	915	39 150	500
Résultat opérationnel	27 762	-135	29 024	-337
Goodwill	51 485	170	52 613	297
Immobilisations incorporelles nettes	6 641	412	6 293	538
Immobilisations corporelles nettes	67 571	4 200	69 812	5 732
Total bilan	355 421	18 346	334 238	18 966

#### Note 7 : Dettes financières.

Obligations contractuelles financières consolidées. — Les dettes financières sont exclusivement composées d'emprunts de billets de trésorerie et de découverts auprès d'établissements de crédit. Les emprunts ont été souscrits en euro et sont, pour la quasi-totalité, à taux variables. Une politique de couverture de taux est en place sur l'exercice. Conformément à la norme IAS 39, la valeur de marché négative des options de change et de taux est comptabilisée au passif du bilan.

(En milliers d'euros)	30/09/2007	31/03/2008	Court terme	Long terme		
			Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	91 060	93 044	(*) 70 769	22 261	14	22 275

(\*) Dont billets de trésorerie (41 000 K€) et découverts (13 888 K€).

#### Note 8 : Autres informations.

Mandats de gestion. — En juin 2003, les dirigeants de GIFI avaient été entendus dans le cadre d'une enquête portant sur les modalités d'exploitation de certains magasins du Groupe dont la gestion est confiée à des tiers par contrats de mandat.

A l'issue de cette enquête, la SA GIFI avait été mise en examen le 13 mai 2005. L'instruction avait notamment retenu le recours au travail dissimulé, le marchandage, le prêt de main d'oeuvre, l'absence de bulletins de paie et de déclarations préalables à l'embauche.

La société considérait quant à elle que le recours au mandat de gestion n'était pas prohibé au moment des faits et avait même été entériné par la loi du 2 août 2005 (publiée au JO du 3 août 2005), codifiée aux articles L146-1 et suivants du Code de commerce, fixant le statut du mandat de gestion.

Par décision du 9 avril 2008, le Tribunal de Grande Instance d'Agen, statuant en premier ressort, a déclaré dans le même jugement la société GIFI coupable d'une partie des infractions pour la période du 23 mars 2000 au 24 novembre 2002 et affirmé que, compte tenu de la loi du 2 août 2005, le risque de récidive n'existait pas.

La société GIFI a interjeté appel de ce jugement.

L'amende, totalement non significative, a été comptabilisée en charge sur la période.

Litige avec la société SISTAC. — La société SISTAC avait assigné le groupe GIFI en date du 25 mai 2005 devant le Juge de l'Exécution (JEX) près le TGI de Lyon au fin de faire liquider l'astreinte prononcée par la Cour d'Appel de Lyon en cas de réitération d'actes de concurrence déloyale condamnés par cette dernière dans une affaire de commercialisation de jardinières. Au titre de cette liquidation la société SISTAC réclamait la somme de 31 M€.

Par jugement du 4 octobre 2005, le JEX avait condamné GIFI à verser 0,1 M€ à la société SISTAC, soit 0,4% de la somme demandée. Cette dernière a interjeté appel de cette décision et a déposé des conclusions récapitulatives où elle réclamait la condamnation de GIFI à lui verser 156 M€.

Par jugement du 13 mars 2008, la Cour d'Appel de Lyon a liquidé l'astreinte en la révisant et a condamné GIFI à payer à SISTAC une somme correspondant à 0,36% de la somme demandée, soit 0,57 M€.

Une provision d'un montant non significatif a été maintenue dans les comptes au 31 mars 2008, pour le cas où SISTAC demanderait la liquidation d'une astreinte complémentaire sur le fondement d'actes de contrefaçon, qui correspondent à la vente de références sur lesquelles la Cour dans sa décision du 13 mars 2008 n'a pas statué.

La totalité de l'information exigée par IAS37, n'est pas fournie, GIFI estimant que cette information est susceptible d'être préjudiciable au Groupe dans le procès en cours.

Litige avec la société GEDIS. — La société GIFI (aux droits de laquelle intervient la société GIFI Diffusion) a conclu en juillet 2004 un contrat de dépôt et de coopération logistique avec la Société Générale Distribution (aux droits de laquelle intervient la société GEDIS).

Un protocole transactionnel est intervenu entre les deux sociétés le 31 mai 2005 qui met fin aux différents litiges opposant les sociétés et modifie les conditions du contrat signé en juillet 2004.

Par assignation en date du 15 mars 2006, GEDIS et sa société-mère DMP ont assigné GIFI et GIFI Diffusion afin de faire constater la violation des contrats de juillet 2004 et mai 2005 par ces dernières, d'annuler le protocole transactionnel du 31 mai 2005 et réclament à ce titre 8,3 M€ au profit de GEDIS et 0,7 M€ au profit de DMP.

La société GEDIS a été placée en redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 28 mars 2006.

Le 31 mai 2006, l'administrateur judiciaire de GEDIS, GEDIS et le représentant des créanciers ont saisi le Juge des Référé afin de faire condamner le non respect par GIFI Diffusion des volumes contractuels, lui faire payer la somme de 0,25 M€ et ordonner, dans le cadre de l'exécution du protocole, une astreinte de 100 € par colis en dessous du volume hebdomadaire.

Le 16 juin 2006, le Juge des Référés a dit qu'il n'y avait pas lieu à référé, a fait remarquer que le protocole de mai 2005 ne comportait pas d'annexe faisant référence à des volumes garantis. La société GEDIS a interjeté appel de cette décision.

Le 12 septembre 2006, la société GEDIS a été placée en liquidation judiciaire.

La Cour d'Appel d'Amiens, le 20 février 2007, a infirmé en toutes ses dispositions, le jugement en référé rendu le 16 juin 2006 et condamné GIFI Diffusion à verser à GEDIS une provision de 0,25 M€ à valoir sur la réparation de l'entier préjudice subi par cette dernière.

La société GIFI Diffusion a formé un pourvoi en cassation à l'encontre de cet arrêt, pourvoi non admis par la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation le 5 février 2008.

L'affaire est donc désormais pendante au fond devant le Tribunal de Commerce d'Amiens.

En l'état du dossier, les sociétés GIFI et GIFI Diffusion et leurs conseils considèrent qu'il n'y a pas lieu à indemnisation des sociétés GEDIS et DMP. Toutefois, la provision figurant dans les comptes au 30 septembre 2007, calculée en extrapolant à l'ensemble de la période couverte par le contrat le montant de la condamnation fixée par la Cour d'Appel, a été maintenue.

La totalité de l'information exigée par IAS 37 n'est pas fournie, GIFI estimant que cette information est susceptible d'être préjudiciable au Groupe dans le procès en cours.

Litige avec un ancien dirigeant. — L'ancien dirigeant de la société M2G, a fait délivrer assignation devant le Tribunal de Grande Instance à l'encontre de la société M2G, de la société GIFI et de son président pour « rupture brutale et sans motif légitime des relations commerciales ».

Au vu des pièces fournies par la partie adverse, GIFI considère que cette dernière n'apporte aucune preuve d'une faute ou d'un abus de la part de GIFI ou de M2G.

En accord avec ses conseils, la société n'a donc constitué aucune provision au titre de ce litige dans les comptes consolidés au 31 mars 2008.

Litige prud'homaux. — L'ensemble des demandes relatives aux contentieux prud'homaux s'élèvent à 11,1 M€ au 31 mars 2008. Ces risques sont provisionnés à hauteur de 1,5 M€ sur la base des estimations faites par le Groupe et en accord avec les recommandations des conseils de GIFI sur ces différents dossiers.

Les principales demandes concernent 6 mandats de gestion qui réclament la requalification de leur contrat de mandat en contrat de travail, afin d'obtenir des indemnités de licenciement. La totalité de l'information exigée par IAS 37 n'est pas fournie, GIFI estimant que cette information est susceptible d'être préjudiciable au Groupe dans les procès en cours.

Taxes sur la publicité et Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). — Il est rappelé que les comptes au 31 mars 2007 incluaient les produits non récurrents suivants :

— reprise de provision pour charge à payer au titre de la taxe sur la publicité = 0,3 M€ ;

— reprise de provision pour charge à payer au titre de la TGAP = 0,5 M€.

## II. — Données relatives à la société-mère.

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	30/09/2007
Chiffre d'affaires	38 071	30 272	57 055
Résultat d'exploitation	13 014	6 961	14 700
Résultat courant	15 053	8 374	38 678

Résultat net	10 365	2 315	30 134
--------------	--------	-------	--------

Préambule. — Il est rappelé que les données relatives à la société-mère sont présentées en normes françaises, les normes internationales n'étant applicables qu'aux comptes consolidés des sociétés cotées.

Evolution du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation. — Le chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations et de marchandises facturées aux filiales du Groupe dans le cadre de l'activité de créateur et d'animateur de réseau de distribution qui est celle de la société GIFI.

La croissance du chiffre d'affaires est principalement due aux activités suivantes :

— prestations à GIFI Diffusion : + 1,5 M€ (prestations basées sur le chiffre d'affaires de la filiale qui est en forte hausse avec le fort accroissement des achats des magasins) ;

— refacturation publicité : + 2,8 M€ (accroissement de l'effort publicitaire en magasins) ;

— ventes marchandises : + 1,4 M€ (accroissement des dépenses d'entretien et de réparation des magasins).

Les deux derniers points ci-dessus expliquent parallèlement et respectivement la hausse des frais généraux et des achats de marchandises.

Au total, le résultat d'exploitation s'accroît de près de 6 M€. Outre l'accroissement des prestations fournies à GIFI Diffusion mentionné ci-dessus, l'amélioration s'explique principalement par des dotations nettes aux provisions moins élevées que l'année dernière (reprise nette de 881 K€ au 31 mars 2008 contre dotation nette aux provisions de 1 885 K€ au 31 mars 2007).

Le résultat financier au 31 mars 2008, inclus dans le résultat courant, comprend principalement les dividendes reçus des filiales pour 15,1 M€ (contre 9,1 M€ au 31 mars 2007) et les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres et des comptes-courants des filiales pour 14,6 M€ (contre 8,4 M€ au 31 mars 2007).

### III. — Rapport d'activité semestriel au 31 mars 2008.

III.1. Chiffre d'affaires et activité. — Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre de l'exercice 2007/2008 s'élève à 288,2 M€ contre 276,0 M€ pour la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de 4,4%.

Cette croissance s'explique à la fois par une croissance de l'activité à réseau constant sur le semestre de l'ordre de 0,8% (0,6% pour le seul Réseau Constant France) et par l'effet de l'ouverture de nouveaux magasins.

La répartition des ventes par zone géographique et par circuit de distribution au 31 mars 2008 est la suivante :

(En millions d'euros)	Période 01/10/ 2007 au 31/03/ 2008	Période 01/10/ 2006 au 31/03/ 2007	Variation
France	270,3	258,2	+ 4,7%
Belgique	9,5	9,4	+ 0,6%
Espagne	1,9	1,9	- 1,2%
Italie	1,2	1,7	- 29,0%
Total ventes au détail	282,9	271,2	+ 4,3%
Vente en gros et services annexes	5,3	4,8	+ 24,0%
Total chiffre d'affaires	288,2	276,0	+4,4%

Sur le réseau constant France, qui représente la très grande majorité du chiffre d'affaires, le panier moyen est de 19,43 € contre 18,84 € l'année dernière, soit une hausse de 3,1%.

La répartition des ventes par famille de produits est globalement inchangée sur le semestre.

III.2. Eléments constitutifs du résultat. — Les achats consommés au 31 mars 2008 s'élèvent à 134,9 M€ contre 126,8 M€ l'année dernière. Ils représentent 46,8% du chiffre d'affaires contre 45,9% au 31 mars 2007, ce qui traduit une détérioration de la marge de 0,9 point.

La marge brute consolidée en normes IFRS est donc de 53,2% contre 54% l'année dernière à la même époque.

Le résultat opérationnel s'élève à 27,6 M€ contre 28,7 M€ au 31 mars 2007, soit une baisse de 3,7%. Cette baisse s'explique par :

— la détérioration de la marge brute décrite ci-dessus ;

— des frais généraux (charges de personnel + 6,7%, charges externes + 7,9%) qui augmentent plus vite que le chiffre d'affaires (+ 4,4%).

Ces éléments négatifs sont en partie corrigés par des évolutions favorables sur les postes suivants :

Les amortissements et provisions s'élèvent à 8,2 M€ contre 9,7 M€ l'année dernière du fait du ralentissement des ouvertures ces dernières années et de l'absence de nouveau litige significatif sur le semestre.

Le poste « pertes de valeur » s'élève à seulement à 1,6 M€ contre plus de 3,0 M€ au 31 mars 2007 du fait de dotations nettes aux dépréciations des stocks moins importantes (1,0 M€ au 31 mars 2008 contre 1,5 M€ l'année précédente) et de l'absence de dotations aux dépréciations sur les immobilisations incorporelles et corporelles des magasins (dotation nette de 0,5 M€ en mars 2007).

L'évolution au titre des dépréciations d'immobilisations s'explique par le plan de fermeture des magasins non rentables achevé en décembre 2007 et provisionné en totalité dans les comptes clos au 30 septembre 2007.

Le résultat financier est principalement composé du coût de l'endettement financier net (- 1,8 M€ au 31 mars 2008 contre - 2,35 M€ en mars 2007).

Cette amélioration s'explique par le fort désendettement de l'exercice 2007.

La charge d'impôt s'élève à 9,8 M€ au 31 mars 2008 et représente environ 38% du résultat avant impôt.

Compte tenu de la baisse du résultat opérationnel expliquée ci-dessus, le résultat net ressort à 16 M€ au 31 mars 2008 contre 16,8 M€ au 31 mars 2007, soit une légère baisse de 4,3%.

III.3. Autres événements significatifs du semestre écoulé. — Le Groupe a ouvert sur le semestre 4 magasins (total m2 : 7 264) :

— Fleury-les-Aubrais (45) ;

— Quimperlé (29) ;

— Saint-Péray (07) ;

— Vitré (35).

L'enseigne GIFI a aussi procédé à l'agrandissement de 2 magasins au cours du 1er semestre (total m2 : + 970) :

— Cabestany (66) ;

— Luxeuil (70).

Sur ce même semestre, le Groupe a fermé 3 magasins (total m2 : - 4 465) :

— Corbeil-Essones (91) ;

— Saint-Loup-Marseille (13) ;

— Tourcoing (59).

Par ailleurs, le magasin d'Ezanville, exploité jusqu'ici de façon intégrée, est exploité en franchise depuis le 1er janvier 2008.

III.4. Evolution prévisible et principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir. — Sur le second semestre, le Groupe prévoit de réaliser 11 ou 12 ouvertures en France, 1 en Espagne et une nouvelle concession d'enseigne à Abidjan (Côte d'Ivoire) et de fermer un magasin en Italie.

Evolution prévisible. — Le Groupe GIFI anticipe pour le semestre en cours un renforcement de la croissance de l'activité à réseau constant en France, malgré le contexte économique défavorable du secteur de la distribution non-alimentaire dans lequel évolue le Groupe.

Le positionnement « petits prix » de l'enseigne doit, en effet, avoir un effet favorable dans ce contexte de hausse des prix et de pouvoir d'achat sous pression.

Risques et incertitudes pour le semestre à venir. — Les éléments suivants ont été identifiés par la Direction de l'entreprise comme susceptibles d'avoir une influence sur le résultat du semestre à venir :

— Des opérations commerciales significatives sont envisagées cet été autour de la période des soldes.

En fonction de leur succès, la marge commerciale du prochain semestre pourrait être légèrement impactée.

— Compte tenu des approvisionnements importants effectués en début d'année sur la base des bons résultats de 2007, la hausse des stocks et des coûts d'approvisionnement devrait se poursuivre sur le second semestre. L'arrivée anticipée de ces marchandises pourrait accroître le niveau du stock à la fin de l'exercice.

— L'amélioration constatée au premier semestre sur le niveau des charges financières ne devrait pas se poursuivre sur le reste de l'année du fait de l'accroissement du besoin en fonds de roulement constaté sur les premiers mois de l'année et du fait de la hausse des taux d'intérêt (hausse cumulée du taux de base bancaire et de la marge des banques du fait de la crise bancaire actuelle).

III.5. Evénements postérieurs à la clôture. — GIFI a signé en avril 2008 une convention de cession d'actions qui lui permettra d'acquérir une participation majoritaire dans la société CONCEPTS DISTRIBUTION, basée à Toulouse et en région lyonnaise. Cette société exerce une activité de Conseil et de Centrale d'achat et de référencement auprès d'un réseau de plus de 60 magasins aux enseignes 1, 2, 3 euros et du plus au moins. Elle a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 4,1 M€ et un résultat d'exploitation de 0,2 M€.

Cette opération ne sera effective qu'au 30 juin 2008, le paiement se faisant par échange de titres.

Les dirigeants actuels de cette société garderont l'ensemble de leurs fonctions et attributions.

Cette acquisition permettra à l'avenir à GIFI, d'une part de développer son propre réseau de franchises en utilisant le savoir-faire de cette société, d'autre part d'accroître le rôle de sa Centrale d'achat GIFI DIFFUSION qui pourrait être appelée à fournir une partie des 25 à 30 M€ d'achats de marchandises effectués annuellement par l'ensemble des magasins exploités sous les enseignes 1, 2, 3 euros et du plus au moins.

Cette acquisition conforte le Groupe dans ses perspectives de développement et devrait contribuer à l'expansion et à l'amélioration de la rentabilité du Groupe dès le prochain exercice.

#### **Attestation de la personne assumant la responsabilité du rapport financier semestriel (article 222-4 – 3° du Règlement Général AMF).**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de GIFI et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6.

Fait à Villeneuve sur Lot,  
Le 4 juin 2008 :  
Philippe Ginestet,  
Président Directeur Général.

#### **IV. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle au 31 mars 2008 (période du 1er octobre 2007 au 31 mars 2008).**

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GIFI, relatifs à la période du 1er octobre 2007 au 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport financier semestriel prévu par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier n'a pas été publié et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers dans le délai de deux mois suivant la fin du premier semestre.

Foulayronnes, Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 10 juin 2008.

*Les commissaires aux comptes :*

Groupe Argos Audit et Conseil :  
Frédéric Gauthier ;

Deloitte & Associés :  
Gérard Tremolière ;  
Emmanuel Gadret.

**0810359**